

Image not found or type unknown



Divorce entre une marocaine et un français

Par **ralphy73**, le **18/11/2014 à 16:39**

Bonjour

je voudrais savoir si un avocat du Maroc peut faire suivre une notification de divorce a un huissier en France; cette dernière est demandée par une marocaine mariée et abandonnée par un Français.(le mariage a été uniquement fait au maroc) Si "oui"quelle serait la démarche a suivre, et cela aurait il un coût? Merci